



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 43316

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le retard dans le versement du deuxième acompte des aides à la culture des oléagineux de la récolte pour 1999. Ce retard cumulé aux difficultés conjoncturelles du secteur agricole, des intempéries de la fin d'année dernière, de l'augmentation inexorable des carburants met encore un peu plus en péril la trésorerie des exploitations agricoles et donc, à court terme, leur pérennité. Aussi, lui demande-t-il les éventuelles nouvelles mesures qu'il entend prendre pour ce secteur, notamment pour qu'intervienne, dans les meilleurs délais, le paiement du solde des aides compensatoires à la culture des oléagineux.

Texte de la réponse

Le versement du solde de l'aide aux oléagineux a été effectué par l'Office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et plantes textiles (ONIOL), dès la parution du règlement communautaire (CE) n° 550/2000 de la commission fixant les montants de référence finals pour les producteurs de fèves de soja, de graine de navette ou de colza et de graines de tournesol pour la campagne de commercialisation 1999/2000. Ce règlement n'a été publié au Journal officiel des Communautés européennes que le 15 mars 2000. Cette parution tardive explique le retard de ce versement, par rapport aux années précédentes. Il convient de noter que les aides aux oléagineux au titre de la récolte 1999 ont augmenté de 20 % par rapport à l'année 1998, pour atteindre les niveaux suivants : (Voir tableau dans J.O. correspondant) Cette augmentation est liée à l'absence de dépassement de superficie maximale garantie (SMG) au niveau européen, alors même que les superficies cultivées en oléagineux en France ont poursuivi leur progression. Aucune pénalité au titre de la récolte 1999 n'a donc été appliquée au montant de l'aide de base.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43316

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1545

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2840